Barreau de Versailles - Santé mentale des jeunes

TRAVAUX PUBLIÉE LE 28/05/2025

Saisine liée : LA SANTÉ MENTALE ET BIEN ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Maître Raphaël Mayet, Bâtonnier du barreau de Versailles

> *"Les jeunes qui font l'objet de placements à l'aide sociale à l'enfance sont généralement placés à l'issue d'événements qui sont traumatiques. Ces événements traumatiques sont de nature à accroître les difficultés de santé mentale et à nécessiter une prise en charge adaptée."*

Maître Raphël Mayet, Bâtonnier du **barreau de Versailles**, auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine : "La santé mentale des jeunes ".

© - copyright CESE - Novembre 2026